



**Consulat Général d'Italie
Lagos**

VISA D'ENTRÉE POUR "COMPÉTITION SPORTIVE" (V.S.U.)

Le visa pour compétition sportive permet l'entrée, pour un séjour de courte durée, aux sportifs étrangers qui souhaitent participer à des compétitions individuelles ou à une série de manifestations sportives – qu'elles soient professionnelles ou amateurs – ainsi qu'aux entraîneurs, directeurs techniques, préparateurs physiques ou accompagnateurs.

Pour demander le visa, il faut présenter :

1. [Formulaire de demande de visa](#) de séjour dûment rempli et signé ;
2. Passeport en cours de validité avec une échéance d'au moins trois mois supérieure à la durée du séjour ;
3. Une photo récente au format [ICAO](#) ;
4. Communication écrite du C.O.N.I. ou de la Fédération sportive italienne concernée confirmant l'importance de la compétition et la participation de l'athlète ou du groupe sportif ;
5. Documentation prouvant la disponibilité de moyens financiers suffisants, non inférieurs à ceux établis par la réglementation (conformément à la Directive du Ministère de l'Intérieur du 1/3/2006) ;
6. Réservation aérienne aller-retour ;
7. Disponibilité documentée d'un logement (réservation hôtelière, [déclaration d'hospitalité](#), etc.) ;
8. Assurance santé voyage valable pour toute la durée du visa, avec une couverture minimale de 30 000 € pour les frais d'hospitalisation d'urgence et de rapatriement.

ATTENTION : La liste des documents ci-dessus doit être considérée comme indicative pour les usagers. Le Consulat se réserve le droit d'effectuer des vérifications supplémentaires selon le cas et de demander des compléments documentaires.